



Port de charges lourdes

JE PRENDS SOIN DE MOI



GROUPE
vyv
Entrepreneur du
mieux-vivre

Des conseils pour éviter les douleurs dues au port de charges

Rappel avant de soulever une charge :

- Si cela est possible, je privilégie toujours l'usage d'un chariot (ou autre) pour déplacer ma charge.
- Je prépare mon déplacement en reconnaissant le trajet et en supprimant si possible les obstacles.
- Je m'équipe de gants ou de matériel qui peuvent m'aider et me protéger.

Avant le mouvement

J'échauffe mes muscles

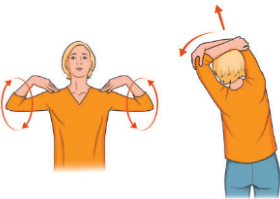
LE BASSIN

- > Debout, jambes légèrement fléchies, je fais rouler mon bassin d'avant en arrière, puis de gauche à droite, puis je fais des cercles.



LES ÉPAULES

- > Main droite sur épaule droite, main gauche sur épaule gauche, et je fais des cercles avec les coudes, dans un sens, puis dans l'autre.
- > Bras croisés au-dessus de la tête, main gauche sur le coude droit, main droite sur le coude gauche, je tire le coude droit vers le haut et j'incline le buste sur le côté gauche. Et j'inverse.



LES JAMBES

- > Jambes serrées, genoux légèrement fléchis, les mains sur les genoux, je fais des petits cercles avec les genoux, dans un sens, puis dans l'autre.
- > Dans un même mouvement, je fléchis les genoux, en tendant les fesses vers l'arrière et en tendant les bras vers l'avant pour garder le dos droit.



LES RECOMMANDATIONS DE CHARGES MAXIMALES POUR LE PORT OCCASIONNEL ET RÉGULIER



Homme 18-45 ans
- 30 kg occasionnel
- 25 kg en régulier

Homme 45-65 ans
- 25 kg occasionnel
- 20 kg en régulier



- 15 kg occasionnel
- 12,5 kg en régulier

Femme 45-65 ans
- 12 kg occasionnel
- 10 kg en régulier

Pendant le mouvement

LES JAMBES

Je fléchis les genoux
> les jambes portent.



LE DOS

Le dos bien droit
> pour répartir la charge sur les jambes et non sur les vertèbres.



LES ABDOMINAUX

Je contracte mes abdominaux
> ils protègent mon dos.



LA POSITION

La charge au plus proche de moi, entre mes jambes
> pour ne pas tirer sur mon dos.

Pas de torsion
> je porte puis je déplace.



TMS INFOS

Les troubles musculosquelettiques (TMS) touchent les articulations des membres supérieurs (épaule, coude, main, poignet et doigts) ainsi que le bas du dos.

En France, les TMS représentent 87 % des maladies professionnelles et le mal de dos représente 20 % des accidents du travail.

En 2017, leur coût direct pour les entreprises s'est élevé à près de 2 milliards d'euros à travers leurs cotisations accidents du travail et maladies professionnelles.

Pour les salariés, près de la moitié des TMS entraînent des séquelles lourdes avec des risques de désinsertion professionnelle.

Pour les prévenir, suivez les conseils de ce dépliant.

NOS CONSEILS

- S'appuyer sur les représentants du personnel
Si mes conditions de travail me paraissent inadaptées au port de charges lourdes, je contacte mes représentants du personnel afin qu'ils puissent m'aider et me conseiller.
- Parler de ses difficultés
Si je souffre de douleurs après un port de charge au travail, je n'hésite pas à en parler à mon médecin traitant. Si le problème persiste, j'en informe mes représentants du personnel, ma direction et le médecin du travail.



L'UNSA votre alliée du quotidien

Plus d'informations? besoin d'aide ?

Contactez-nous

 unsa@radiofrance.com

 01 56 40 24 53